

VOTRE BANQUE AU CENTRE DE VOS ACTIVITÉS



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

FRUCTIFIEZ VOTRE CAPITAL HUMAIN

EN CHOISSISSANT LES MEILLEURES SOLUTIONS DE VALORISATION SOCIALE



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

FRUCTIFIEZ VOTRE CAPITAL HUMAIN EN CHOISSISSANT LES MEILLEURES SOLUTIONS DE VALORISATION SOCIALE

Plan de Salaires, Carte CHAHRITY, ...

Convaincue que le bien-être et la motivation du personnel sont des éléments clés pour la réalisation des objectifs de votre Entreprise, votre banque développe, pour vous, autant de solutions possibles vous permettant de concilier au mieux les intérêts de votre Entreprise et les attentes de vos salariés.

Notre offre intègre:

- L'Offre Plan de Salaire
- L'Offre Carte CHAHRITY

PLAN DE SALAIRES

CONCILIER LES INTÉRÊTS DE VOTRE ENTREPRISE ET LES ATTENTES DE VOS EMPLOYÉS



Le bien-être et la motivation du personnel sont des éléments clés pour la réalisation des objectifs de votre Entreprise. C'est pourquoi, l'UIB met à votre disposition la solution adéquate pour concilier les intérêts de votre Entreprise et les attentes de vos salariés : le “ **Plan de Salaires** ”.

Le “ **Plan de Salaires** ” est une offre complète de services destinée à toutes les Entreprises, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

En adhérant au « Plan de Salaires », vous bénéficiez :

- D'un traitement automatisé de la paie de vos collaborateurs ;
- D'une panoplie d'avantages accordés à vos collaborateurs en relation avec la gestion de leurs comptes bancaires personnels et l'accès au financement de leurs dépenses personnelles ;
- D'un accès à des offres privilégiées.

PLAN DE SALAIRES

CONCILIER LES INTÉRÊTS DE VOTRE ENTREPRISE ET LES ATTENTES DE VOS EMPLOYÉS

UNE GESTION OPTIMISÉE DE LA PAIE

L'automatisation des virements de salaires de vos employés vous garantit :

- La rapidité de traitement ;
- L'élimination du risque associé à la manipulation des espèces, et ainsi la sécurisation de vos fonds ;
- L'allègement des tâches administratives.

UNE PANOPLIE D'AVANTAGES ACCORDÉS À VOS COLLABORATEURS

Le **Plan de Salaires** permet à vos collaborateurs :

- Bancarisés :
 - De disposer de leur paie dès le lendemain du versement effectué par vos soins, grâce au versement automatisé des salaires.
- Non Bancarisés :
 - De bénéficier des avantages d'une carte bancaire sans avoir à détenir un compte grâce à l'offre carte CHAHRITY,

- De bénéficier des conditions privilégiées et des tarifs préférentiels sur plusieurs offres de produits et services : Crédit EXPRESSO, Crédit Auto, Crédit Immobilier MAHLY ...

EN+

Avec le « **Plan de Salaires** », vos collaborateurs bénéficieront :

- **Assistance Personnalisée**, en mettant à leur disposition un expert, dans toutes leurs démarches ;
- **Abonnement Automatique et gratuit** au service de suivi des comptes par téléphone : « **UIBphone** » disponible **24H/24 et 7J/7** ;
- **Assurance Gratuite** contre le Vol et la Casse de tous les produits achetés et payés avec leurs cartes UIB (VISA ou MASTERCARD).

+

CARTE CHAHRITY

JAMAIS LA GESTION DES SALAIRES DE VOS EMPLOYÉS N'A ÉTÉ AUSSI BIEN OPTIMISÉE



La gestion des salaires de vos **employés non bancarisés**, requiert du temps et représente un risque élevé au niveau de la manipulation d'espèces. C'est pourquoi, afin d'optimiser cette tâche récurrente en chaque début de mois, l'UIB vous propose d'automatiser son processus grâce à la Carte Salaire : **“ CHAHRITY ”**

Il s'agit d'une carte bancaire, prépayée et nominative, que vous mettez à la disposition de vos **employés non bancarisés**. Cette carte est rechargeable à concurrence de leurs salaires par simple virement.

Vous pouvez, également, remplacer le versement de primes, avances ou toute autre forme de rémunération en espèces de vos **employés bancarisés** par un transfert de ce montant sur cette carte.

CARTE CHAHRITY

JAMAIS LA GESTION DES SALAIRES DE VOS EMPLOYÉS N'A ÉTÉ AUSSI BIEN OPTIMISÉE

POUR L'ENTREPRISE

La carte CHAHRITY permet :

UNE GESTION PLUS SIMPLE DE LA PAIE

- Simplification des tâches administratives et suppression de la manipulation d'espèces par l'entreprise à chaque période de paie.

UNE SÉCURITÉ GARANTIE DE VOS FONDS

- Suppression des risques liés au transport de fonds de l'agence bancaire à la société.

UN GAIN DE TEMPS ET DE PRODUCTIVITÉ

- Réduction des coûts de préparation et de distribution des salaires.

POUR LES EMPLOYÉS

La carte CHAHRITY permet à vos collaborateurs de profiter :

DES AVANTAGES D'UNE CARTE SANS DÉTENIR UN COMPTE

- Une utilisation de leur salaire en toute sécurité grâce à un code confidentiel ;
- **0 FRAIS**¹ de cotisation ;
- Disponibilité des fonds **24h/24 & 7j/7**² ;
- **GRATUITÉ** des retraits au niveau des GABs UIB³ ;
- **GRATUITÉ** des achats au niveau des TPE commerçants.

1. Les frais de cotisation de la carte sont à la charge de l'Entreprise.

2. A hauteur du montant disponible sur la carte et dans la limite du plafond journalier maximal autorisé.

3. Les retraits au niveau des GABs confrères.

LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR NOS EXPERTS

POUR VOS BESOINS DE FINANCEMENT



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Vous avez besoin de financer les investissements de votre Entreprise (création, modernisation, extension) ?

L'UIB vous offre une gamme variée de produits de financement, adaptée à votre activité et à la taille de votre Entreprise.

Les solutions de Financement des projets	Entreprise résidente	Entreprise non résidente ⁽¹⁾
Crédit d'Investissement à Moyen et Long Terme (TND ou Devises)	X	X
Crédit Moyen Terme de consolidation, assainissement et restructuration	X	X
Crédit Acheteur	X	X
Crédit Extérieur	X	X
Crédits Structurés	X	X
International SICAR	X	X

(1) sur autorisation préalable au cas par cas de la BCT (Banque Centrale de Tunisie)

Vous avez des besoins de couvrir le décalage de trésorerie de votre Entreprise ?

L'UIB vous propose des solutions sur mesure pour vous aider à couvrir vos besoins et assurer ainsi l'équilibre de trésorerie de votre Entreprise.

Les solutions de Financement du cycle d'exploitation	Entreprise résidente	Entreprise non résidente (sur compte en Dinars Convertibles)
Convention de Trésorerie Courante	X	
Facilité de Caisse	X	
Escompte Commercial	X	X
Découvert Mobilisé	X	X
Avance sur Marchandises	X	X
Financement de Stock	X	
Mobilisation de Créances Administratives	X	
Préfinancement de Marchés Publics	X	
Crédit de Campagne	X	X
Billet de Trésorerie Émetteur	X	
Financement en Devises	X	X
Mobilisation de Créances Nées sur l'Étranger	X	X
Préfinancement des Exportations	X	X
Financement des Droits de Douane	X	
Caution Provisoire	X	X
Caution Définitive	X	X
Caution d'Avance	X	X
Caution de Retenue de Garantie	X	X
Caution de Garantie de Paiement	X	X
Lettre de Garantie	X	X
Aval en Dinars	X	X
Caution Douanière	X	X
Obligation Cautionnée	X	X



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT À MOYEN TERME

Acquérir un fonds de commerce, un bien d'équipement, rénover ou agrandir vos installations constituent autant de besoins qui s'inscrivent dans une durée à moyen terme et trouvent leur solution dans des prêts adaptés à vos besoins.

LES CMT RÉPONDENT AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES DIFFÉRENTS MÉTIERS

- **CMT finançant les constructions à usage industriel et commercial**
Crédit destiné à financer les investissements réalisés dans le cadre de constructions à usage industriel et commercial.
- **CMT finançant les investissements dans le commerce de distribution**
Concours destiné à financer les investissements réalisés dans le cadre de la création, l'aménagement et l'extension de magasins à rayons multiples ou d'Entreprises commerciales à points de vente multiples.
- **CMT finançant les investissements industriels**
Financement destiné à supporter les activités de production, de transformation de produits industrialisés et de transport.
- **CMT de consolidation, d'assainissement et de restructuration**
Crédits destinés à la consolidation de crédits à court terme (CT) en vue de rétablir l'équilibre de la structure financière.
Ils facilitent également la reprise et la relance des Entreprises en difficulté.

CRÉDIT ACHETEUR

Le crédit acheteur ou crédit export est destiné à financer un contrat d'exportation de biens d'équipement et/ou services signé entre un exportateur et un acheteur, lui-même importateur de biens et/ou services. En pratique, l'UIB s'engage à mettre à la disposition de l'importateur étranger les fonds nécessaires afin de lui permettre de régler au comptant l'exportateur tunisien (client UIB).

CRÉDIT EXTÉRIEUR

Avec ces lignes de crédit, vous bénéficiez de conditions très avantageuses pour le financement de la mise à niveau de votre Entreprise ou l'importation d'équipement d'origine étrangère. Des lignes de crédit sont mises à votre disposition en fonction de votre besoin de financement notamment :

- Crédit sur la ligne Française ou Italienne : pour financer l'acquisition de vos biens et services en fonction de leur origine à des conditions privilégiées ;
- Crédit sur la ligne Allemande : pour le financement partiel des projets d'investissement, de protection de l'environnement des Entreprises industrielles et de services installés en Tunisie à l'exception de celles opérant dans le secteur du tourisme.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT À MOYEN TERME

FINANCEMENTS STRUCTURÉS

L'UIB vous propose sa participation à des financements sur mesure. La banque étudie, avec vous, votre projet et vous assiste afin de vous apporter les solutions opérationnelles les plus efficaces.

Nos Chargés d'Affaires, spécialisés dans les activités de marchés, vous accompagnent et vous conseillent dans toutes les opérations de cession, de fusion, d'acquisition ou dans vos investissements d'envergure du secteur privé ou public.

INTERNATIONAL SICAR

L'INTERNATIONAL SICAR est une société d'investissement à capital risque au capital de 5 millions de dinars, filiale de l'UIB à 33%. Elle est spécialisée dans les prises de participations, les études de projets, les montages financiers, le conseil, les évaluations et le suivi des projets.

Pour vous accompagner dans votre réussite, INTERNATIONAL SICAR répond à la volonté des pouvoirs publics et des opérateurs de développer un tissu économique moderne et intégré par le biais d'outils et de mécanismes financiers adéquats.

Elle a pour vocation de favoriser l'émergence de nouveaux promoteurs, de dynamiser le développement régional, de soutenir les PME et les investissements dans les nouvelles technologies.



FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDITS PAR CAISSE

Votre activité implique des décalages fréquents entre les recettes et les dépenses. Pour couvrir vos besoins d'exploitation et assurer la gestion de votre trésorerie, l'UIB vous propose une gamme complète de crédits à court terme dont vous pouvez bénéficier dans le cadre de la Convention de Trésorerie Courante (CTC).

CONVENTION DE TRÉSORERIE COURANTE (CTC)

Cette convention, constituée exclusivement de la facilité de caisse et/ou de l'escompte commercial, est un contrat d'engagements réciproque entre l'UIB et le client fixant ainsi :

- Les règles d'octroi de ces lignes de crédits
- Les montants, les échéances et les conditions financières
- Les garanties attachées aux lignes de crédits accordées.

FACILITÉ DE CAISSE¹

La facilité de caisse est une autorisation de découvert en compte accordée par la banque.

Avantages

- Une solution flexible que vous pouvez utiliser selon vos besoins ponctuels de trésorerie ;
- Un crédit qui permet une gestion plus souple des dépenses immédiates et des gains différés ;
- Une solution facile à mettre en place, et pouvant être renouvelée annuellement ;
- Les intérêts débiteurs sont prélevés trimestriellement au prorata du nombre de jours d'utilisation.

Modalités

- Ce crédit est utilisé dans la limite d'un montant convenu et notifié sur une période déterminée ;
- Le montant est fixé d'un commun accord en fonction du chiffre d'affaires de l'Entreprise et des flux confiés à la banque dans le respect des normes ;
- Le taux d'intérêt est indexé sur le Taux Moyen du Marché Monétaire, et majoré des commissions et taxes réglementaires.

ESCOMPTE COMMERCIAL¹

L'escompte commercial est une avance de trésorerie accordée par la banque au bénéficiaire d'un effet de commerce.

Avantages

- Les créances deviennent immédiatement mobilisables : l'encaissement des recettes se fait au comptant pour les règlements clients à terme ;
- Une solution alternative qui vous évite les utilisations excessives de la facilité de caisse ;
- Des conditions financières avantageuses.

Modalités

- La quotité du concours est calculée en fonction du chiffre d'affaires réalisé à crédit et des délais moyens de paiement accordés au client ;
- Le taux d'intérêt est indexé sur le Taux Moyen du Marché Monétaire, et majoré des commissions et taxes réglementaires ;
- Le renouvellement des dossiers se fait annuellement.

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDITS PAR CAISSE

DÉCOUVERT MOBILISÉ OU CRÉDIT RELAIS¹

C'est un moyen de financer exceptionnellement un besoin en trésorerie sur une courte période, dans l'attente d'une rentrée certaine d'argent.

Un dépannage ponctuel pour votre trésorerie

- Le débit de votre compte n'est pas aggravé et vous bénéficiez ainsi de liquidités pendant une période déterminée ;
- Le montant et la durée du crédit sont déterminés en concertation avec le Chargé d'Affaires en fonction des besoins et des prévisions d'encaissement.

Une gestion souple

- L'autorisation de découvert mobilisé est adaptée à votre situation ;
- L'utilisation est immédiate et peut s'étendre sur plusieurs mois ;
- Vous pouvez ainsi assurer une continuité de l'exploitation de votre Entreprise.

AVANCES SUR MARCHANDISES

Ces crédits sont accordés à toute Entreprise agricole et à certaines Entreprises industrielles dont l'activité est saisonnière ou cyclique pour couvrir les besoins de trésorerie engendrés par la détention de stocks de produits agricoles, à l'état naturel, conditionnés ou transformés en attendant leur écoulement progressif.

Une couverture de vos besoins de trésorerie

La ligne de crédit est accordée en fonction des besoins de votre Entreprise et des normes fixées par la BCT.

FINANCEMENT DE STOCKS¹

Ce crédit, destiné aux Entreprises industrielles ayant un besoin de stockage, vous permet de financer vos stocks de matières premières, de matières consommables et éventuellement de produits semi-finis ou finis. L'octroi de cette forme de concours est établi en concertation avec le Chargé d'Affaires et tient compte, notamment, des autres sources de financement. La quotité maximale peut atteindre 3 mois de stock moyen.



Le+

La sécurité des approvisionnements est assurée.
Le réajustement périodique de votre crédit est possible.

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDITS PAR CAISSE

FINANCEMENT EN DEVISES¹

Ce crédit, accordé aux importateurs et exportateurs résidents ou non résidents établis en Tunisie, sert à financer les opérations de commerce extérieur conformément à la réglementation de change en vigueur.

Avec ce crédit, bénéficiez de la souplesse au niveau de votre gestion :

Financement en Devises Import	<p>Sert à couvrir, à court terme, vos importations. Ce crédit, utilisé pour des montants importants, permet d'augmenter les lignes d'achat et de sécuriser les fournisseurs.</p>
Financement en Devises Export	<p>Est une avance en devises vous permettant de faire face aux besoins de trésorerie engendrés par vos activités et ce, jusqu'à la date de règlement prévue par le contrat d'exportation. Elle constitue, donc à la fois un mode de financement et une technique de protection contre le risque de change.</p>

MOBILISATION DE CRÉANCE NÉE SUR L'ÉTRANGER¹

La Mobilisation de Créance Née sur l'Étranger permet de financer les créances export des Entreprises. Le produit d'une exportation de marchandises ou de prestations de services vers l'étranger est escompté par la banque, l'Entreprise dispose ainsi du produit de ses créances au comptant.

Le₊

- La trésorerie est reconstituée sans attendre l'échéance du paiement effectif par les clients ;
- La quotité de ce concours est fonction du volume des exportations prévisionnelles à crédit et des délais moyens accordés aux clients étrangers.
- Le financement peut atteindre jusqu'à 100% de la créance.

PRÉFINANCEMENT DES EXPORTATIONS¹

Ce crédit est destiné à couvrir les besoins occasionnés par la préparation d'un stock marchand destiné à l'exportation ou l'exécution de services à l'étranger.

Il est accordé sans aucune restriction au niveau du montant qui peut atteindre 100% du produit de l'exportation. Vous bénéficiez d'une mise en place rapide à des taux préférentiels.

1- Crédit octroyé après étude du dossier

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDITS PAR CAISSE

DIRECT DOUANE¹

Ce financement en dinars, remboursable sur une durée maximale de 90 jours, est destiné aux importateurs pour leur permettre de régler, au comptant, les droits de douane lors d'une opération d'importation.

L'UIB vous remet un chèque certifié à l'ordre de l'administration douanière du montant des droits de douane à régler, en contrepartie de la signature d'un Titre de Crédit.

Il vous suffit donc de formuler votre demande auprès de votre agence ou auprès de votre Chargé d'Affaires, accompagnée du formulaire de déclaration de la douane

Le⁺

Un gain de coût :

- Paiement au comptant des droits de douane.
- Un coût de financement plus compétitif que celui de l'obligation cautionnée.

Un gain de temps :

- Retrait plus rapide de la marchandise.

Un type unique de financement des droits de douane pour tous les produits importés lors des opérations de dédouanement.



FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDITS PAR CAISSE

MOBILISATION DE CRÉANCES ADMINISTRATIVES¹

Cette avance est accordée par la banque à l'Entreprise adjudicataire d'un marché public nanti en faveur de la banque sur présentation d'une attestation de décompte ou de travaux réalisés, dûment approuvée par le maître d'ouvrage. Elle permet de financer les créances nées sur l'administration.

Une réponse aux décalages de trésorerie

- Vous couvrez ainsi le besoin de trésorerie dû au décalage entre la date de délivrance du décompte et le règlement effectif ;
- Vous pouvez avancer plus aisément dans vos travaux.

Une mise en place souple

- Après étude de votre dossier, la banque peut vous accorder une avance allant jusqu'à 80% du montant de la créance ;
- Le taux d'intérêt est indexé sur le Taux Moyen du Marché Monétaire et majoré des commissions et taxes réglementaires.

CRÉDITS DE CAMPAGNE¹

Ces crédits sont destinés à toute Entreprise agricole, et certaines Entreprises industrielles dont l'activité est saisonnière ou cyclique.

Un relais de trésorerie indispensable

- Le crédit de campagne permet à l'Entreprise de couvrir les besoins supplémentaires de trésorerie dus à une activité saisonnière ou un processus de fabrication long ;
- C'est une solution sur mesure qui permet de faire face à la saisonnalité de l'activité pour le financement du cycle d'exploitation.

Un crédit adapté à votre activité

- La ligne de crédit est accordée en fonction de la nature de votre activité et des normes fixées par la BCT.
- Ces crédits échoient à l'achèvement des campagnes, dont les durées sont fixées par la BCT.

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDITS PAR CAISSE

PRÉFINANCEMENT DE MARCHÉS PUBLICS¹

Ce crédit est accordé à une Entreprise adjudicataire d'un marché public, domicilié irrévocablement ou nanti en faveur de la banque lorsque l'Entreprise ne perçoit pas d'avance de la part du maître d'ouvrage.

La banque vous accorde ce financement pour vous permettre de couvrir les premiers frais d'installation du chantier et de démarrage des travaux.

Un démarrage sans soucis

- Le préfinancement est fixé à 10% du montant du marché, il est octroyé en cas d'absence d'une avance de la part du maître d'ouvrage ;
- Le remboursement de ce crédit s'effectuera par un prélèvement d'au moins 10% sur le règlement de chaque décompte des services effectués.

BILLET DE TRÉSORERIE ÉMETTEUR¹

Les Billets de Trésorerie sont des titres de créance négociables sur le marché monétaire, émis par certaines sociétés ayant un besoin de liquidité. La banque est un intermédiaire financier entre une Entreprise emprunteuse et une Entreprise prêteuse et peut se porter garante de la créance.

Une gestion optimale des excédents de trésorerie

- Les excédents de trésorerie sont placés aux conditions du marché sur une durée allant de 10 jours jusqu'à 5 ans ;
- Le billet de trésorerie émetteur permet à l'Entreprise d'adapter les modalités de son placement en fonction de ses prévisions de trésorerie.

Un rapport fixé à l'avance

- Le taux d'intérêt fixe et payé d'avance est soumis à une retenue à la source au titre de l'impôt selon le taux en vigueur ;
- Le capital est remboursé à l'échéance de l'emprunt.

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

CAUTION PROVISOIRE¹

Vous voulez répondre à des appels d'offres qui nécessitent une caution provisoire ?

La banque se porte garante pour le maître d'ouvrage sur le sérieux de l'offre de services.

- Vous pouvez ainsi profiter de toutes les occasions d'appels d'offres ;
- Sur demande de caution précisant les caractéristiques du marché, la banque s'engage pour votre compte à verser au maître d'ouvrage, une somme déterminée sous forme d'indemnité en cas de défaillance aux clauses et obligations contractuelles ;
- Cette aide facilite vos démarches pour l'obtention de marchés auprès de l'Etat, des collectivités publiques ou privées ;
- La caution forfaitaire est fixée par le maître d'ouvrage avec un minimum de 1% du montant de la soumission (offre de prix), pour une validité généralement de 3 mois ;
- L'octroi de cette caution est tributaire d'une étude de dossier.

CAUTION DÉFINITIVE¹

Votre Entreprise est adjudicataire d'un marché sur appel d'offres qui nécessite une caution définitive. Cette caution est délivrée par la banque à l'Entreprise adjudicataire pour garantir au maître d'ouvrage la bonne fin des travaux ou encore la bonne exécution d'un marché conformément aux clauses prévues sur le cahier des charges. Elle remplace et relaie la caution provisoire lors de l'appel d'offres.

Modalités

- L'octroi de cette caution est tributaire d'une étude de dossier ;
- Le montant est généralement fixé entre 3 et 5% du montant du marché TTC.

Avantages

- Avec cette caution, vous remplissez les conditions imposées par le cahier des charges lors d'un appel d'offres ;
- Vous entamez l'exécution du marché acquis en toute sécurité ;
- Vous évitez les problèmes de trésorerie.

CAUTION D'AVANCE¹

Pour obtenir une avance sur un marché acquis, de la part du maître d'ouvrage, l'Entreprise a besoin d'une caution bancaire, appelée caution d'avance.

Avantages

- Sur la base de cette caution, l'Entreprise dispose d'avances accordées par le maître d'ouvrage ;
- Cette caution garantit au maître d'ouvrage la restitution des fonds qu'il a avancés à titre de préfinancement ;
- Le montant et la validité de cette caution sont fixés dans le contrat de marché ;
- Le montant de l'avance (généralement 10% du montant du marché TTC) s'amortit généralement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

1- Crédit octroyé après étude du dossier

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE¹

Pour garantir la bonne exécution du marché et se couvrir contre les éventuels défauts de réalisation des travaux, le maître d'ouvrage effectue une retenue de garantie de 10% sur chaque décompte et ne restitue la somme retenue qu'une année après la réception sans réserves des travaux convenus dans le cadre du marché.

Pour disposer de cette somme, l'Entreprise peut faire remplacer la retenue de garantie en espèces par une caution de retenue de garantie.

Avantages

- La banque s'engage à travers cette caution à rembourser le maître d'ouvrage à concurrence du montant de la caution dans le cas où une défaillance serait constatée dans l'exécution du marché ;
- Le montant de la caution couvre le montant de la retenue de garantie (généralement 10% du marché) ;
- Votre Entreprise n'aura pas à pallier les déséquilibres de trésorerie causés par les retenues de fonds ;
- La validité de la caution demeure jusqu'à expiration du délai de la garantie. Généralement, un an après la fin des travaux.

CAUTION DE GARANTIE DE PAIEMENT¹

Avec cet acte, le garant (la Banque) s'engage à payer, à l'échéance, un montant (ne dépassant pas le montant de la caution) en lieu et place du débiteur défaillant sans aucune contestation.

CAUTION DOUANIÈRE¹

Grâce à cette caution, les importateurs peuvent différer dans le temps le paiement des droits de douane et les taxes y afférentes et disposer ainsi rapidement de leurs marchandises.

Nous distinguons deux types de cautions : caution d'enlèvement et caution d'admission temporaire.

Avantages

- Elle permet le dédouanement de la marchandise en lieu et place du connaissement (titre de propriété endossable qui permet de retirer la marchandise) si celui-ci arrive en retard ;
- L'Entreprise peut ainsi disposer de ses marchandises, économiser du temps, des taxes, des frais de stockage et des coûts d'assurance.

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

AVAL (EN DINARS ET EN DEVISES)¹

Avec cet engagement par signature, la banque garantit au fournisseur le **paiement à échéance** de sa créance matérialisée par un effet de commerce.

Le +

- Vous pouvez ainsi, grâce à l'aval de la banque, acheter de la marchandise sans avoir à régler immédiatement votre fournisseur.
- Vous avez la possibilité d'obtenir un allongement des délais de paiement.



LETTRE DE GARANTIE¹

Destinée aux compagnies de transport, cette caution, délivrée par la Banque, permet de pallier l'absence du titre de transport des marchandises importées.

- **Caution d'enlèvement**

- Est une caution demandée dans le cas d'importation de produits inflammables ou périssables.

- **Caution d'admission temporaire**

- Est une caution pour les entreprises qui exercent une activité d'importation d'équipements, de marchandises¹ ou de matériel².
- Cette caution sert à payer les droits de douane puisque la marchandise ou le matériel ne font que transiter en Tunisie.

1- Crédit octroyé après étude du dossier

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

OBLIGATION CAUTIONNÉE¹

Est une caution destinée à toute entreprise importatrice qui dispose d'une ligne de crédit sous forme d'engagements par signature. L'Obligation Cautionnée garantit aux services de la douane le règlement, à une échéance donnée, du montant des droits de douane afférents aux opérations d'importation.



Le+

Un règlement différé

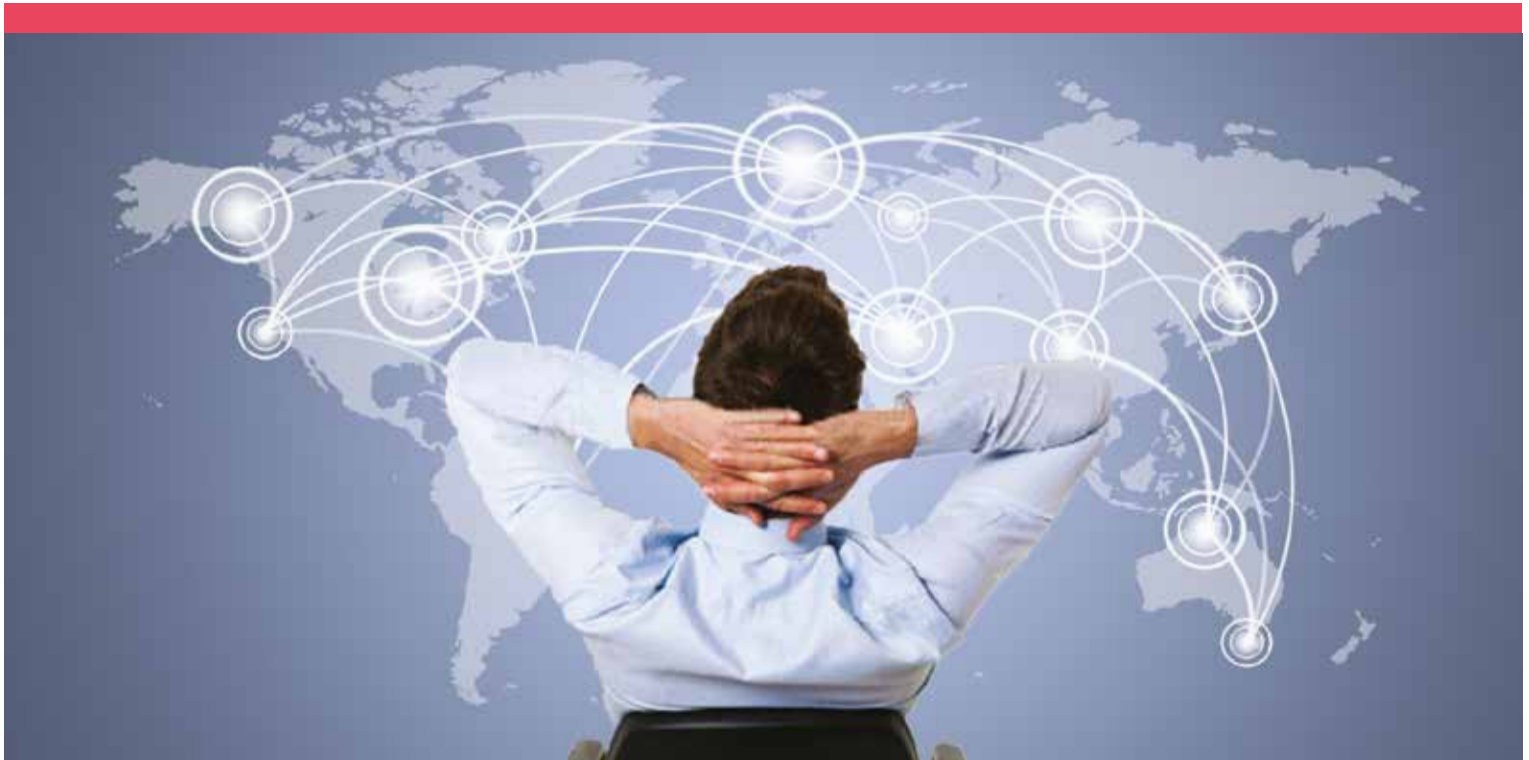
- Les règlements de droits de douane sont différés dans le temps ;
- La caution a une validité de 3 mois ;
- L'Entreprise s'engage à payer à l'échéance, la somme indiquée sur l'obligation cautionnée par le débit de son compte.

Une Sécurisation des approvisionnements

L'Entreprise peut dédouaner sa marchandise importée et différer dans le temps le paiement des droits de douanes et taxes afférentes à cette importation en attendant l'écoulement des marchandises et le renflouement de sa trésorerie.

GAGNEZ EN CONFORT

POUR VOS OPÉRATIONS D'IMPORT & EXPORT



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

GAGNEZ EN CONFORT

POUR VOS OPÉRATIONS D'IMPORT & EXPORT

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL

Vous envisagez d'être offensif sur les marchés étrangers ? Que vous soyez importateur ou exportateur, l'UIB vous propose de vous accompagner tout au long de votre développement à l'international avec un ensemble de solutions adaptées.

S'appuyant sur l'expertise du groupe Société Générale, nos chargés vous apportent l'assistance et le conseil nécessaires pour la réalisation de vos opérations internationales dans les meilleures conditions.

L'UIB vous propose de bénéficier de solutions adaptées et efficaces pour vous accompagner tout au long de votre développement à l'international.

Notre offre intègre:

- Les solutions de Financement de vos opérations d'Import & Export
- Les moyens de règlement à l'International

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE VOS OPÉRATIONS D'IMPORT & EXPORT

Pour vous aider à couvrir vos besoins d'exploitation et assurer ainsi l'équilibre de trésorerie de votre entreprise, l'UIB met à votre disposition une large gamme de crédits par caisse et d'engagements par signature.

CRÉDITS PAR CAISSE

FINANCEMENT EN DEVICES¹

Ce crédit, accordé aux importateurs et exportateurs résidents ou non résidents établis en Tunisie, sert à financer une opération de commerce extérieur conformément à la réglementation de change en vigueur.

Avec ce crédit, bénéficiez de la souplesse au niveau de votre gestion :

Financement en Devises Import

Sert à couvrir, à court terme, vos importations. Ce crédit, utilisé pour des montants importants, permet d'augmenter les lignes d'achat et de sécuriser les fournisseurs.

Financement en Devises Export

Est une avance en devises vous permettant de faire face aux besoins de trésorerie engendrés par vos activités et ce, jusqu'à la date de règlement prévue par le contrat d'exportation. Elle constitue donc à la fois un mode de financement et une technique de protection contre le risque de change.

MOBILISATION DE CRÉANCE NÉE SUR L'ÉTRANGER¹

La Mobilisation de Créance Née sur l'Étranger permet de financer les créances export des Entreprises. Le produit² d'une exportation¹ vers l'étranger est, en effet, escompté par la banque et l'Entreprise dispose ainsi du produit de ses créances au comptant.

Le₊

- La trésorerie est reconstituée sans attendre l'échéance de paiement effectif par les clients ;
- La quotité de ce concours est fonction du volume des exportations prévisionnelles à crédit et des délais moyens accordés aux clients étrangers.
- Le financement peut atteindre jusqu'à 100% de la créance.

+

PRÉFINANCEMENT DES EXPORTATIONS²

Ce crédit est destiné à couvrir les besoins occasionnés par la préparation d'un stock marchand destiné à l'exportation ou l'exécution de services à l'étranger.

Il est accordé sans aucune restriction au niveau du montant qui peut atteindre 100% du produit de l'exportation. Vous bénéficiez, également, d'une mise en place rapide à des taux préférentiels.

1- Crédit octroyé après étude du dossier

2- Marchandises ou de prestations de services

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE VOS OPÉRATIONS D'IMPORT & EXPORT

CRÉDIT PAR CAISSE

DIRECT DOUANE¹

Ce financement, en dinars et sur une durée maximale de 90 jours, est destiné aux importateurs pour leur permettre de régler au comptant les droits de douane lors d'une opération d'importation.

L'UIB vous remet un chèque certifié à l'ordre de l'administration douanière du montant des droits de douane à régler, en contrepartie de la signature d'un Titre de Crédit.

Il vous suffit donc de formuler votre demande auprès de votre agence ou auprès de votre Chargé d'Affaires, accompagnée du formulaire de déclaration de la douane.

Le +

Un gain de coût

- Paiement au comptant des droits de douane.
- Coût de financement plus compétitif que l'obligation cautionnée.

Un gain de temps

- Retrait plus rapide de la marchandise.

Un type unique de financement des droits de douane pour tous les produits importés lors des opérations de dédouanement.



LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE VOS OPÉRATIONS D'IMPORT & EXPORT

La banque peut, également, vous apporter son concours sous forme d'engagement par signature. Ceux-ci sont valables aussi bien pour les entreprises résidentes que non résidentes

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

AVAL (EN DINARS ET EN DEVICES)¹

Avec cet engagement par signature, la banque garantit au fournisseur le **paiement à échéance** de sa créance, matérialisée par un effet de commerce.

Le +

- Vous pouvez ainsi, grâce à l'aval de la banque, acheter de la marchandise sans avoir à payer immédiatement votre fournisseur.
- Vous avez la possibilité d'obtenir un allongement des délais de paiement.



CAUTIONS DOUANIERES¹

Grâce à cette caution, les importateurs peuvent différer dans le temps, le paiement des droits de douane et les taxes afférentes et disposer ainsi rapidement de leurs marchandises.

Nous distinguons deux types de cautions :

- **Caution d'enlèvement**
Est une caution demandée dans le cas d'importation de produits inflammables ou périssables.
- **Caution d'admission temporaire**
Est une caution pour les entreprises qui exercent une activité d'importation d'équipements, de marchandises² ou de matériel³. Cette caution sert à payer les droits de douane puisque la marchandise ou le matériel ne font que passer temporairement en Tunisie.

1- Crédit octroyé après étude du dossier

2. Destinées à être transformées puis réexportées

3. Nécessaire à la réalisation d'un marché et devant quitter le pays à la fin des travaux

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE VOS OPÉRATIONS D'IMPORT & EXPORT

La banque peut, également, vous apporter son concours sous forme d'engagement par signature. Ceux-ci sont valables aussi bien pour les entreprises résidentes que non résidentes

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

OBLIGATION CAUTIONNÉE¹

Est une caution destinée à toute entreprise importatrice et qui dispose d'une ligne de crédit sous forme d'engagements par signature.

L'Obligation Cautionnée garantit aux services de la douane le règlement à une échéance donnée du montant des droits de douane afférents aux opérations d'importation.



Un règlement différé

- Les règlements de droits de douane sont différés dans le temps ;
- La caution a une validité de 3 mois ;
- L'Entreprise s'engage à payer à l'échéance, la somme indiquée sur l'obligation cautionnée par le débit de son compte.

Une Sécurisation des approvisionnements

L'Entreprise peut ainsi dédouaner sa marchandise importée et différer dans le temps le paiement des droits de douane et taxes afférentes à cette importation en attendant l'écoulement des marchandises et le renflouement de sa trésorerie.

LES MOYENS DE RÈGLEMENT À L'INTERNATIONAL

REMISE SIMPLE OU ENCAISSEMENT SIMPLE

L'encaissement simple consiste en un encaissement, par la banque du vendeur, de documents financiers non accompagnés de documents commerciaux.

L'exportateur envoie directement à son acheteur tous les documents représentatifs des marchandises expédiées (factures, documents de transport ou titres représentant le droit de propriété sur les marchandises) et émet une traite à vue qu'il remet à son banquier pour encaissement.

L'acheteur paie généralement directement l'exportateur sans attendre la réception des marchandises.

REMISE DOCUMENTAIRE¹

La remise documentaire est une opération par laquelle le vendeur exportateur mandate sa banque pour encaisser une somme d'argent due par l'acheteur importateur contre remise de documents qui lui permettront de prendre possession de la marchandise.

3 types de remises documentaires

1. Remise de Documents contre Paiement (D/P)
Remis à l'importateur par sa banque contre paiement à vue ou à échéance.
2. Remise de Documents contre Acceptation (D/A)
Remis à l'importateur contre acceptation d'un effet de commerce.
3. Remise de Documents contre Aval Bancaire
Ce dernier est ensuite avalisé par sa banque.

Le+

L'avantage de la remise simple pour l'exportateur par rapport au virement bancaire est la possibilité du recours cambiaire en cas de non paiement et/ou de non acceptation.

Le+

Un traitement rapide et efficace

L'UIB propose un traitement rapide et efficace des documents adressés par la banque de votre fournisseur afin d'en obtenir le paiement, l'acceptation ou l'acceptation et l'aval.

Un large réseau de correspondants

Grâce à un large réseau de correspondants, l'UIB veille à l'exécution des instructions de l'Entreprise pour encaissement, acceptation, ou acceptation et aval.

Une sécurité dans la transaction

L'usage de la remise documentaire confère au vendeur une certaine sécurité, car si l'acheteur refuse le paiement ou l'acceptation, il ne peut prendre possession des documents et n'a, dès lors, aucun pouvoir pour dégager les marchandises à l'arrivée.

1- Les banques intervenant dans un encaissement documentaire ne sont pas responsables du règlement de la transaction ;
Leur responsabilité consiste à se conformer aux instructions reçues quant au traitement des documents ;
La remise documentaire ne comporte aucune garantie de paiement.

LES MOYENS DE RÈGLEMENT À L'INTERNATIONAL

CRÉDIT DOCUMENTAIRE

Le crédit documentaire (appelé aussi **Crédoc** ou **Lettre de crédit**) est l'engagement d'une banque (émettrice d'ordre) de payer un montant déterminé au fournisseur d'une marchandise ou d'une prestation contre remise, dans un délai fixé, de documents conformes prouvant que la marchandise a été expédiée ou la prestation réalisée.

Vous pouvez disposer de formes particulières du crédit documentaire sous ses divers aspects :

Crédit documentaire revolving ou crédit permanent	<p>Il s'agit d'un crédit documentaire dont le montant se reconstitue automatiquement après chaque utilisation par l'exportateur et ce, jusqu'à son échéance. Cette technique permet notamment de faire respecter une cadence de livraison tout en assurant à l'exportateur l'engagement irrévocable de la banque émettrice sur l'ensemble du contrat. Le crédit peut être revolving en montant et/ou en durée.</p>
Crédit documentaire transférable	<p>Il donne la possibilité au bénéficiaire de faire transférer le crédit en partie ou en totalité en faveur d'un ou de plusieurs autres bénéficiaires.</p>
Crédit adossé ou Back-to-Back	<p>Le bénéficiaire du crédoc initial demande à son banquier d'ouvrir en faveur de son propre fournisseur un crédoc qui sera alors « adossé » au premier ouvert en sa faveur. Il s'agit ici de 2 opérations distinctes. Un crédit documentaire back-to-back est envisageable quand le crédit documentaire de base n'a pas été qualifié de « transférable » ou qu'il ne peut pas être transféré de façon concordante, selon les dispositions des Règles et Usances Uniformes (RUU).</p>

Le +

Un moyen de paiement universellement reconnu

- **Irrévocable**

L'engagement de la banque émettrice ne pouvant être modifié que sur accord de toutes les parties concernées ;

- **Confirmé**

En faveur du bénéficiaire par sa banque (banque notificatrice¹).

Un instrument de paiement sécurisé

- **Pour l'importateur**

Les importations sont sécurisées et la livraison s'effectue selon les conditions prévues dans le contrat. Le paiement du fournisseur n'est effectué que s'il a satisfait à ses obligations de présentation de documents prévues au crédoc ;

- **Pour l'exportateur**

Les recouvrements sur l'étranger sont sécurisés. Le client exportateur est protégé des incertitudes commerciales et obtient le paiement de ses exportations dans les conditions prévues par le crédit documentaire.

Demandez conseil à votre Chargé d'Affaires UIB avant toute conclusion de contrat.

Des modes de règlement variés

- 1 Paiement à vue ;
- 2 Paiement différé ;
- 3 Paiement par acceptation ;
- 4 Paiement par négociation.

1- Assume une obligation de paiement ferme sur présentation à ses guichets des documents conformes dans les délais convenus.

LES MOYENS DE RÈGLEMENT À L'INTERNATIONAL

GARANTIES INTERNATIONALES

Les garanties internationales sont des engagements bancaires de paiement en faveur d'un bénéficiaire si le donneur d'ordre ne peut ou ne veut pas faire face à ses engagements.

Elles permettent d'indemniser le bénéficiaire de la garantie en cas de défaillance dans la réalisation des obligations.

Les garanties internationales, émises directement auprès du bénéficiaire, ou par l'intermédiaire d'une banque locale, se divisent entre Transfert Internationaux et Lettre de Crédit Stand-By :

TRANSFERTS INTERNATIONAUX

Cet instrument de paiement et d'encaissement international sécurisé permet d'effectuer rapidement les règlements commerciaux et financiers.

Cautionnement solidaire et indivisible	Accessoire au contrat commercial
Lettre de garantie payable à première demande	Engagement autonome et indépendant du contrat commercial, souvent indispensable pour les appels d'offres
Lettre de crédit stand-by	Forme de garantie documentaire. L'UIB dispose d'une très large expertise dans ces domaines et de capacités d'intervention dans la plupart des pays.

LETTRES DE CRÉDIT STAND-BY

Ce sont des garanties bancaires internationales, à première demande, basées sur un principe documentaire. Elles visent à sécuriser l'exécution d'un contrat ou d'une obligation du client de la banque.

Une garantie pour le paiement effectif des créances

- C'est un engagement financier irrévocable pris par la banque, au nom de son client, d'indemniser le bénéficiaire lorsque son client ne respecte pas ses obligations contractuelles ;
- Par définition, sa réalisation sanctionne une situation anormale.

Des relations commerciales sécurisées

C'est une alternative au crédit documentaire pour des relations commerciales à l'international connues et récurrentes. La mise en place et la gestion sont simplifiées.

La sécurité des approvisionnements et des paiements à l'international est assurée.



LES MOYENS DE RÈGLEMENT À L'INTERNATIONAL

ALLOCATIONS VOYAGES D'AFFAIRES (AVA)

AVA est une Allocation pour Voyage d'Affaires, **DROITS TRANSFÉRABLES**, destinée aux personnes physiques ou morales **RÉSIDENTES**, pour la couverture de leurs **FRAIS DE SÉJOUR** à l'**ÉTRANGER**, dans le cadre de leurs activités professionnelles.



LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AVA

AVA	EXPORTATEUR	IMPORTATEUR	AUTRES ACTIVITES ¹	PROMOTEURS	MARCHÉS RÉALISABLES À L'ÉTRANGER
Bénéficiaires	Tout Exportateur de biens et services	Tout Importateur de biens	Tout libéral dont l'activité professionnelle requiert des déplacements à l'étranger ¹	Tout Promoteur de nouveaux projets dont la réalisation nécessite des déplacements à l'étranger	Toute Personne Physique ou Morale Résidente ayant des Services à fournir ou Travaux à réaliser intégralement ou partiellement à l'étranger au profit de non-résidents

LES MONTANTS ET PLAFONDS DE L'AVA

Montant de l'AVA	25% (des recettes d'exportation de l'année en cours)	5000 DT Si $0,5 \leq \text{Import.} \leq 50$ 10% Des importations réalisées à (N-1) Si Import. > 50 (NB : import. en MDT)	2000 DT Si $10 \text{ MDT} \leq \text{CA} \leq 30\text{M}$ 8% du CA HT à (N-1) ou (N-2) ² Si $\text{CA} > 30 \text{ MDT}$	15 000 DT (Si Capital Min = 100 000 DT Et au moins 25% Fonds propres mobilisés)	15 % de la valeur du marché à réaliser
Plafond	500 MDT/An	50 000 MDT/An	30 000 MDT/An	15 000 DT	Pas de plafond exigible, sous réserve de rapatriement de la valeur totale du marché



L'AVA est délivrée au bénéficiaire de l'allocation ainsi qu'à ses collaborateurs appelés à effectuer des déplacements professionnels à l'étranger.



1- Activités éligibles. Pour plus d'info renseignez vous auprès de votre Conseiller de Clientèle.

2 - AVA peut être calculé sur la base du CA réalisé à N-2 lorsque la déclaration fiscale de l'année écoulé N-1 ne peut être fournie.

Néanmoins, le client est tenu à fournir la dite déclaration au plus tard le 15 Juillet de l'année en cours.

BÉNÉFICIEZ DE SOLUTIONS À PORTÉE DE MAIN

POUR FACILITER VOTRE GESTION AU QUOTIDIEN



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

UNE OFFRE COMPLÈTE ET PERSONNALISABLE

Dès l'ouverture de votre compte, l'UIB devient votre partenaire dans la gestion au quotidien de vos affaires en mettant à votre disposition des comptes dédiés, des moyens de paiement pratiques et adaptés, et des outils de suivi et de transactions rapides et sécurisés.

Modulables et sur mesure, ces outils sont offerts avec un service à la carte.

L'UIB vous propose de bénéficier de solutions adaptées et efficaces dans le respect de vos exigences en matières de gestion de flux au quotidien.

Notre offre intègre :

- L'OFFRE COMPTES
- L'OFFRE BANQUE À DISTANCE
- L'OFFRE MONÉTIQUE
- AUTRES OFFRES DE SERVICES



DES COMPTES DÉDIÉS POUR CHAQUE TYPE D'ACTIVITÉ

L'UIB vous accompagne dès le début de votre activité avec des comptes dédiés s'adaptant à chaque type d'activité.

COMPTES POUR SOCIÉTÉ RÉSIDENTE

COMPTE COURANT COMMERCIAL

Le compte courant commercial est ouvert à toute Entreprise inscrite au registre du commerce et exerçant une activité à caractère commercial, industriel ou artisanal.

Ce compte est un compte bancaire tenu en dinars par lequel transitent les règlements effectués par et en faveur de votre Entreprise dans le cadre de l'activité économique que vous exercez.

COMPTE NÉGOCE INTERNATIONAL

Ce compte est destiné aux Entreprises résidentes réalisant des opérations de négoce et de courtage internationales telles que :

- Achat et revente de biens à l'étranger ;
- Mise en contact d'un acheteur avec un vendeur étranger.

COMPTE BÉNÉFICES EXPORT

Ce compte est ouvert, en devises ou en dinars convertibles, sur autorisation de la Banque Centrale de Tunisie au nom de :

- Personnes physiques résidentes réalisant des bénéfices au titre de leurs activités d'exportation de biens ou de services ;
- Personnes physiques résidentes détenant des participations au capital de personnes morales résidentes qui réalisent des bénéfices provenant d'opérations d'exportation de biens ou de services.

NB : Le titulaire du compte est tenu de déclarer à la BCT tous ses avoirs à l'étranger acquis par débit du compte. Une personne physique ne peut être titulaire que d'un seul compte.

COMPTE PROFESSIONNEL EN DEVISES

Ce compte est destiné aux Entreprises résidentes ayant des ressources en devises au titre de :

- Exportations de biens ou de services ;
- Emprunts en devises.

Vous pouvez ouvrir autant de comptes que de devises.

Des recettes en devises

Le compte est alimenté par :

- **100%** des devises provenant des recettes d'exportation ;
- **100%** des emprunts en devises contractés par l'Entreprise résidente conformément à la réglementation des changes en vigueur ;
- Des intérêts créditeurs produits par les sommes logées en compte ;
- Les virements provenant d'un autre compte professionnel du même titulaire tenu dans la même devise du compte à créditer ou tenu en une autre devise pour le règlement d'une opération réelle.

La gestion des devises

Ce compte permet d'effectuer les règlements des opérations courantes afférentes à l'activité de l'Entreprise avec l'étranger ou toute opération autorisée par la réglementation des changes.

Vous pouvez réaliser des placements en devises ou des cessions pour créditer un autre compte professionnel du même titulaire tenu dans la même devise ou tenu dans une autre devise pour le règlement d'une opération réelle.

DES COMPTES DÉDIÉS POUR CHAQUE TYPE D'ACTIVITÉ

COMPTES POUR SOCIÉTÉ NON RÉSIDENTE

COMPTE ÉTRANGER EN DINARS CONVERTIBLES

Ce compte est destiné à toute Entreprise non résidente. Ce compte vous permet de disposer de vos devises à tout moment et à concurrence du solde existant.

COMPTE ÉTRANGER EN DEVICES CONVERTIBLES

Ce compte est ouvert à toute Entreprise non résidente. Ce compte est destiné à recevoir vos avoirs transférables.



COMPTE SPÉCIAL EMPRUNT EN DINARS

Ce compte est destiné aux Entreprises non résidentes installées en Tunisie sollicitant des crédits à court terme en dinars, nécessaires au financement de leurs dépenses locales de fonctionnement.

COMPTE SPÉCIAL EN DINARS

Ce compte, ouvert en dinars pour les Entreprises non résidentes adjudicataires d'un marché en Tunisie, est destiné à recevoir la partie non transférable du montant du marché qui servira à couvrir les dépenses locales y afférentes.

- Un seul compte par marché est ouvert ;
- Les Entreprises non-résidentes disposent ainsi d'un moyen pratique pour couvrir leurs dépenses en Tunisie entrant dans le cadre du marché.

Le +

Une relation de partenariat

- Dès l'ouverture de votre compte commercial, la relation bancaire se noue et évolue dans un cadre de partenariat ;
- Vous bénéficiez d'un conseil et d'un suivi quotidien personnalisé grâce à un chargé d'affaires dédié.
- Votre Entreprise est informée des modalités de fonctionnement du compte dans une optique de transparence ;
- La gestion de votre trésorerie, jour après jour, se trouve facilitée par les relevés de compte, les avis de débit ou de crédit, etc.

Des moyens de paiement pratiques

Nous mettons à votre disposition les moyens de paiement nécessaires à l'activité de votre Entreprise : carnet de chèques, cartes de paiement et de retrait, etc.



OFFRE DE BANQUE À DISTANCE

VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ AUSSI PROCHE DE VOTRE BANQUE

Parce que vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir garantir vos échanges d'informations financières en temps réel, l'UIB met à votre disposition les services de Banque à distance : **UIB@nking**, **UIBSWIFT**, **UIB CASH INTERNATIONALE**.

UIB@nking

UIB@nking est une **solution complète et sécurisée** couplée d'une panoplie de services sur Internet vous permettant de consulter et de gérer vos comptes ouverts à l'UIB et d'effectuer vos diverses opérations bancaires, en toute sécurité et sans avoir à vous déplacer en agence.

Avec UIB@nking, vous pouvez effectuer, **24H / 24** et **7J / 7**, vos diverses opérations bancaires à distance.

De plus, UIB@nking, vous permet de bénéficier, en exclusivité, d'un **accès Multi-Banques**¹.

UN SERVICE COMPLET ET MODULABLE

Ce service s'adapte aux attentes et aux besoins de chaque Entreprise à travers les différentes offres commerciales que nous mettons à votre disposition : Pack **STANDARD**, Pack **AVANCÉ DOMESTIQUE** et Pack **AVANCÉ DEVICES**.

UNE SÉCURITÉ ACCRUE

Grâce à un dispositif d'authentification personnel appelé « **DIGIPASS** » générant des mots de passe à usage unique et à durée de vie limitée dans le temps, vous pouvez valider vos paiements en ligne en toute **sécurité** et garantir la **traçabilité** de vos ordres.



UNE GESTION MODERNE DES HABILITATIONS

Le service UIB@nking, vous décharge, en effet, en tant qu'employeur, de toute contrainte physique. Grâce aux fonctions d'administration élaborées permettant d'habiliter vos collaborateurs selon leurs responsabilités et leurs activités au sein de votre entreprise. Vous optimisez votre processus de décision et accélérez l'échange d'informations entre votre société et votre Banque.

		Pack Standard	Pack Avancé	Pack Avancé Devises
Consultation	Consultation des comptes UIB (y compris la recherche d'écritures et l'édition en PDF de RIB et de relevés)	✓	✓	✓
	Téléchargement de relevés en PDF, MT940, CSV	✓	✓	✓
	Téléchargement de reporting spécifique (AFB 120, Échelle d'intérêts, Avis de débit et de crédit, Alertes SWIFT)	✓	✓	✓
	Reporting des opérations du jour des comptes UIB		✓	✓
Virements	Saisie et suivi des virements domestiques en dinars	✓	✓	✓
	Envoi de fichiers d'ordres (fichiers salaires) ²		✓	✓
	Saisie et suivi de virements en devises			✓
Services	Service de messagerie	✓	✓	✓
	Commande de Dinars	✓	✓	✓
	Commande de Devises	✓	✓	✓
	Commande de chéquier	✓	✓	✓
Options	Envoi et suivi de fichiers au format MT101 ²		✓	✓
	Consultation des comptes banques consœurs en Tunisie et à l'International ³		✓	✓

Le+

Pour vous garantir un niveau de service irréprochable, l'UIB met à votre disposition ainsi qu'à la disposition de vos collaborateurs habilités, des experts prêts à vous assister et à vous assurer une formation à l'outil.

1. Vous pouvez accéder à vos relevés de comptes dans diverses Banques locales et internationales sous réserve d'effectuer les démarches nécessaires auprès des Banques consœurs

2. Ces fonctionnalités sont activées seulement pour les entreprises ayant une double signature avec DIGIPASS.

3. Cette fonctionnalité reste tributaire de la réception des MT940 de la part des banques consœurs.

OFFRE DE BANQUE À DISTANCE

VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ AUSSI PROCHE DE VOTRE BANQUE

UIBSWIFT

Vous effectuez souvent ou ponctuellement des opérations de transfert d'argent à l'étranger, d'émission de crédit documentaire,... Vous avez besoin, de ce fait, de recevoir une information en temps réel de vos transactions financières.

UNE SOLUTION D'INFORMATION PRATIQUE

Plus besoin de vous déplacer en agence pour demander des copies de messages SWIFT et supporter les délais relatifs aux procédures administratives. Aujourd'hui, grâce à vos outils de communication à distance (Téléphone, E-mail, Internet...), vous pouvez, où que vous soyez, recevoir par E-mail et en **Temps Réel**, les messages relatifs à vos ordres de transfert SWIFT émis ou reçus, avis de paiement, émissions ou modifications de crédit documentaire, émissions ou modifications des garanties bancaires, etc.

UNE PANOPLIE DE MESSAGES ACHEMINÉS

Des types de messages SWIFT, acheminés par ce service, sont générés par l'un des faits suivants :

- Pour les messages SWIFT sortants :
 - 103 : Ordre de transfert émis
 - 400 : Avis de paiement
 - 700 : Émission d'un crédit documentaire
 - 707 : Modification d'un crédit documentaire
 - 760 : Émission des garanties bancaires
 - 767 : Modification des garanties bancaires
- Pour les messages SWIFT entrants :
 - 103 : Ordre de transfert reçu
 - Messages de type MT5XX relatifs à l'activité CUSTODY

UN SERVICE ACCESSIBLE AUX COLLABORATEURS HABILITÉS

Vous pouvez également partager ce service avec vos collaborateurs, il suffit de définir, à la souscription, les adresses E-mail professionnelles des destinataires que vous souhaitez mettre en copie.
(exemple : Foulén.BENFOULEN@nomdelasociété.com.tn)

EN DÉCOUVREZ L'OFFRE UIB CASH INTERNATIONAL INFOSWIFT

UIB Cash International InfoSwift est un service télématique pour l'émission de relevés de comptes au format interbancaire S.W.I.F.T.*

Vous autorisez, ainsi, l'UIB à envoyer quotidiennement vers une autre banque via le réseau S.W.I.F.T des informations bancaires concernant vos comptes ouverts dans les agences UIB.

*S.W.I.F.T. - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication.



ABONNEMENT

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous abonner en inscrivant sur le bulletin d'adhésion :

- Les comptes concernés,
- Le(s) adresses E-mail(s) du/des destinataire(s) habilité(s),
- Le sens et les types de messages SWIFT concernés.

Le+

- Recevez en **TEMPS RÉEL** les informations relatives au traitement de vos transferts et rapatriements
- Simplifiez vos échanges et bénéficiez d'une information **AUTOMATISÉE**
- Bénéficiez d'un échange électronique **SÉCURISÉ**.

OFFRE MONÉTIQUE

POUR CHAQUE BESOIN PLUS QU'UNE SOLUTION

CARTE VISA BUSINESS

Avec la carte BUSINESS, vous disposez d'un moyen de paiement adapté à vos besoins, pour gérer vos dépenses professionnelles aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

Pour faciliter la gestion de vos frais professionnels, l'UIB met à votre disposition une carte BUSINESS pour le règlement de vos frais professionnels aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

UN MOYEN DE PAIEMENT PRATIQUE

- Vous n'avez plus besoin de décaisser des avances sur frais professionnels
- Vous distinguez les dépenses personnelles de celles professionnelles
- Vous réduisez la gestion des caisses devises et optimisez les frais de déplacement à l'étranger.

UNE GESTION MODERNE DE VOS FRAIS

Vous pouvez définir le nombre de cartes souhaitées en fonction du nombre de vos collaborateurs.

- Le suivi des dépenses est optimisé grâce à un relevé détaillé ;
- Vous fixez vous-même le plafond individuel mensuel de chaque carte, adapté à la fonction de chaque collaborateur ;
- Vous pouvez changer ce plafond à tout moment ;
- Les cartes peuvent fonctionner sur un ou plusieurs comptes courants de votre Entreprise.

UNE SÉCURITÉ ACCRUE

- Dotée d'une puce, la Carte BUSINESS présente des éléments de sécurité supplémentaires par rapport aux cartes à piste magnétique. Un code confidentiel est ainsi requis pour toute opération de retrait ou d'achat ;
- Détenir une carte présente moins de risques que détenir des espèces ou un chéquier et vous permet ainsi un suivi des dépenses professionnelles facilité grâce à une carte bancaire sécurisée et sécurisante.



Le +

LES SERVICES "PLUS" ASSOCIÉS À LA CARTE

• Garantie Vol & Casse

Grâce à la carte BUSINESS Nationale ou Internationale, vous bénéficiez automatiquement et gratuitement de l'assurance "Garantie Vol & Casse" couvrant vos achats à usage professionnel réglés par carte, contre le vol et la casse ;

• Assistance Médicale en Tunisie

Vous bénéficiez d'une assistance médicale lors de vos déplacements en Tunisie ;

• Services à l'étranger

Lors de vos déplacements à l'étranger, vous bénéficiez d'une :

- Assistance médicale ;
- Assurance bagages et retards de vols ;
- Assistance juridique ;

• Assistance Téléphonique 24h/24 et 7j/7

En cas de sinistres, vous pouvez contacter, à partir de la Tunisie ou à partir de l'Étranger le 71 79 99 99.

OFFRE MONÉTIQUE

POUR CHAQUE BESOIN PLUS QU'UNE SOLUTION

TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Avec sa large gamme de Terminaux de Paiement Électronique (TPE), fiables et sécurisés, l'UIB vous donne le moyen de satisfaire la demande de vos clients qui souhaitent régler par carte bancaire.

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE TERMINAUX ÉLECTRONIQUES PERMETTANT L'ENCAISSEMENT DE PROXIMITÉ

Le Terminal de Paiement Électronique est un moyen d'encaissement sans usage de monnaie. Selon le besoin de votre activité : Encaissement Fixe, Déplaçant ou Itinérant, nous proposons plus qu'une solution.

LES AVANTAGES DE L'ENCAISSEMENT PAR CARTE VIA LES TPE

- Rentabilité
- Rapidité
- Garantie
- Sécurité
- Modernité
- Facilité d'Installation

	ENCAISSEMENT FIXE	ENCAISSEMENT DEPLAÇANT	ENCAISSEMENT ITINÉRANT
	 <p>Vos encaissements ne nécessitent pas de déplacements ?</p>	 <p>Vos encaissements se font toujours à proximité de la base du terminal ou nécessitent des déplacements plus importants dans plusieurs salles, en terrasse...?</p>	 <p>Votre activités nécessite des déplacements fréquents en dehors de vos locaux professionnels ?</p>
NOTRE SOLUTION	Optez pour un terminal fixe et simple à utiliser.	Optez pour un terminal portable, qui permet des déplacements à proximité du socle ou des encaissements à distance.	Optez pour un terminal GPRS nomade qui vous permet de gérer vos encaissements où que vous soyez, avec une totale autonomie.
NOTRE GAMME DE TPE	<p>1 - TPE FIXE TPE adossé à une ligne téléphonique classique</p> <p>2 - TPE IP FIXE TPE nécessitant une ligne téléphonique classique ou ADSL</p> <p>3 - TPE GPRS FIXE TPE nécessitant une puce GSM</p>	<p>1 - TPE IP BLUETOOTH TPE IP fourni avec une base connectée à une ligne téléphonique ou ADSL</p> <p>2 - TPE GPRS MOBILE TPE nécessitant une puce GSM</p>	<p>1 - TPE GPRS MOBILE TPE nécessitant une puce GSM</p>

PROFITEZ EN PLUS...

- ✦ D'un interlocuteur unique pour les aspects matériels et logistiques ;
- ✦ D'une installation rapide et d'un entretien simple : Il vous suffit d'avoir une prise de courant et une ligne téléphonique ou ADSL, les techniciens de l'UIB se chargent de l'installation et de la maintenance ;
- ✦ D'une assistance technique disponible **6j/7** en cas de panne (si vous optez pour un contrat de location).



OFFRE MONETIQUE

POUR CHAQUE BESOIN PLUS QU'UNE SOLUTION

CARTE VISA PLATINUM BUSINESS

Avec la carte Platinum Business, vous accédez à la classe premium des services bancaires et extra-bancaires, pour optimiser la gestion des dépenses professionnelles de votre entreprise aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

UNE OFFRE ADAPTEE ET ENTIEREMENT PARAMETRABLE

Grâce au programme Visa Platinum Business, bénéficiez d'une carte adaptée à personnaliser selon le besoin de votre entreprise, et d'un outil de reporting et de suivi en ligne, mis à disposition par VISA, pour une gestion de vos dépenses avec un contrôle optimisé.

UN NIVEAU DE PERSONNALISATION ELEVE

Vous avez en effet la possibilité de définir :

- Les fonctionnalités souhaitées : paiement et retrait (optionnel) avec des plafonds adaptés selon vos besoins
- Le mode de débit des achats : Immédiat ou différé
- La personnalisation de la carte au nom de votre entreprise et au nom du porteur
- Le mode d'imputation des opérations¹ : par carte, ou groupe de cartes
- Le compte d'imputation des opérations cartes qui peut être différent du compte de facturation pour les frais de création, anniversaire,...

Le+ POUR VOTRE ENTREPRISE

- **Une gestion de vos notes de frais avec un contrôle optimisé**
 - Amélioration des outils de contrôle et de suivi des dépenses
 - Simplification de l'imputation des frais professionnels
 - Rapidité de récupération des justificatifs des dépenses
 - Approbation électronique des dépenses via l'outil de reporting et de suivi en ligne.
- **Un gain de trésorerie**
 - Avec le choix du débit différé :
 - Vous évitez le décaissement des avances sur vos frais professionnels pour les ajuster avec vos entrées d'argent
 - Vous allégez les écritures comptables sur le compte de votre société.
- **Une amélioration de votre politique des voyages d'affaires**
 - Avec les rapports d'analyse détaillés fournis par "Visa Intellilink" :
 - Vous réduisez vos dépenses non conformes à la politique des voyages d'affaires de votre Entreprise.
 - Vous identifiez les sources d'économie supplémentaire facilitant vos négociations avec vos fournisseurs.
- **Une gestion moderne, simple et sécurisée de l'accès aux données**
 - Avec les fonctions d'administration fournies par l'outil de reporting et de suivi :
 - Vous choisissez librement les habilitations utilisateurs de vos collaborateurs selon leurs profils respectifs
 - Vous générez des codes d'accès personnalisés.

UN OUTIL DE REPORTING ET DE SUIVI EN LIGNE² "VISA INTELLILINK" DISPONIBLE 24H/24 ET 7J/7 AVEC ACCES PERSONNALISE

Visa met à votre disposition l'outil "IntelliLink" qui vous permet, ainsi qu'à vos collaborateurs, d'accéder aux informations bancaires concernant les opérations de paiement et de retrait effectuées par la(es) carte(s) Platinum Business ainsi qu'à des fonctionnalités de gestion.

Le+ POUR VOS COLLABORATEURS

- Une carte personnalisée à leur nom
- Une gestion facilitée grâce au suivi de leurs dépenses carte via l'accès sécurisé à leurs espaces personnels :
 - Relevés mensuels disponibles en ligne sous plusieurs formats (CSV, Pdf, Excel)
 - Consultation des dépenses en cours
 - Accès aux anciens relevés (6 mois d'historique des données, lors de l'inscription et 27 mois d'historique, à partir du moment de l'enregistrement des données)
 - Chargement et envoi instantané des notes de frais via un espace personnel sécurisé (Version mobile de l'application disponible pour faciliter l'utilisation de l'outil à partir des Smartphones).

BON A SAVOIR

L'outil permet, également, à l'entreprise d'avoir :

- Accès à 7 tableaux de bords graphiques (disponibles à différentes périodes de temps 3 à 12 mois).
- Accès à 12 rapports d'analyses possibles dont 3 personnalisables par catégories auto-définies par l'entreprise.

1- Si vous choisissez l'option « Débit Différé » pour vos opérations d'achats.

2- Disponible pour les opérations internationales.

DES SERVICES D'ASSURANCE ET D'ASSISTANCE COMPLETS

EN INCLUSION GRATUITE DANS LE PROGRAMME DE CARTE PLATINUM BUSINESS

Grâce à la carte Visa Platinum Business, bénéficiez d'une large panoplie de services d'assistance et d'assurance avec une prise en charge de haut niveau lorsque vous êtes en déplacement aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

Le+ POUR VOTRE ENTREPRISE

Des économies sur les frais d'assurance et d'assistance avec des plafonds de couverture élevés :

- Une "ASSURANCE VOYAGE D'AFFAIRES" incluse qui couvre vos collaborateurs en cas de déplacement à l'étranger contre le dérangement de transport, la perte, vol ou détérioration de leurs bagages ainsi que de leurs documents de voyage (billet, passeport...)
- Une assurance qui couvre les achats à usage professionnel effectués par vos collaborateurs au moyen de leurs cartes Platinum Business contre le vol, la perte et/ou la détérioration
- Une garantie prolongée qui double la durée de la garantie achat fournisseur des articles payés au moyen de la carte.

Le+ POUR VOS COLLABORATEURS

Une protection Multi-risques qui couvre :

A l'étranger :

- Les accidents personnels survenus pendant leurs voyages,
- Les frais médicaux en cas de blessures ou de maladies, le rapatriement ainsi que l'assistance juridique (honoraires, frais des avocats et avance de la caution)
- Leurs bagages ainsi que leurs documents de voyage contre le vol, la perte et/ou la détérioration
- Le dépannage en Cash : vos collaborateurs peuvent être dépannés en cash, dans le monde entier, en cas de perte, de vol ou de dysfonctionnement de leurs cartes.

En Tunisie :

- Vos collaborateurs bénéficient d'une assistance médicale en cas de maladie et/ou accident lorsqu'ils sont en déplacement à plus de 50 Km par rapport à leur domicile principal.

En Tunisie et/ou à l'étranger :

- L'usage frauduleux en cas de perte ou de vol de leur carte limitant ainsi leurs responsabilités financières.

BON A SAVOIR

Vous bénéficiez de :

- Un interlocuteur unique
(en cas de sinistre ou demande d'indemnisation).
- Une assistance téléphonique disponible 24H/24 et 7J/7
Pour toute urgence ou demande d'assistance à l'étranger.

DES AVANTAGES ET DES PRIVILEGES EXCLUSIFS

EN INCLUSION AUTOMATIQUE DANS LE PROGRAMME DE CARTE PLATINUM BUSINESS

Grâce à la carte Visa Platinum Business, bénéficiez d'une multitude d'avantages³ et privilèges exclusifs proposés par un nombre de prestataires de renommée internationale exerçant dans divers domaines (restauration, prêt à porter, location de voitures, hôtellerie,...) et de l'accès à un dispositif d'accueil privilégié que l'UIB met à la disposition des collaborateurs clients UIB (des espaces dédiés au niveau de certaines agences afin de les accueillir dans des conditions privilégiées et de leur garantir un service personnalisé en toute confiance).

Le+ Pour votre entreprise

Un véritable outil de valorisation sociale de vos collaborateurs stratégiques

- Avec le programme Platinum Business, vous conciliez les intérêts de votre entreprise et les attentes de vos collaborateurs stratégiques ou cadres amenés à voyager pour des missions d'affaires à l'étranger
- Accordée comme un avantage en nature, la carte peut être intégrée dans la politique salariale de votre entreprise.

Le+ POUR VOS COLLABORATEURS

Un véritable signe de prestige et de distinction

La carte est remise dans un étui haut de gamme avec un guide pratique d'utilisation des services et avantages associés.

